

# Résidence en territoire

« *De l'écriture à la scène* »

**Spectacle vivant : création, diffusion, EAC**

**Appel à candidature**

**26 Juillet – 13 octobre 2024**

*Territoire Porte des Alpes*

(au sein du territoire de la Métropole de Lyon)



# Résidence en territoire « De l'écriture à la scène »

## *Création, Diffusion, Education Artistique et Culturelle*

### *Sur une durée de 2 ans*

## Appel à candidature

Territoire Porte des Alpes / Au sein de la Métropole de Lyon  
*Bron, Chassieu, Mions, Saint-Priest*



## I Présentation de l'appel à candidature « De l'écriture à la scène »

Le territoire « Porte des Alpes » de la Métropole de Lyon correspond à un bassin de vie de plus de 100 000 habitants environ qui rassemble les communes de Mions, Chassieu, Saint-Priest et Bron.

Sur ce territoire de nombreuses salles de spectacle existent ainsi qu'un maillage d'événements et de lieux culturels : espaces de création, scènes, théâtre, médiathèques, atelier couture, écoles de musique, de danse et de théâtre, festivals, événements jeune public, espace public, etc.

Les communes de la CTM Porte des Alpes se donnent pour objectif d'encourager, soutenir et diffuser l'art et la culture auprès des habitants des 4 communes précitées. Dans un objectif d'exigence, d'engagement et de démocratisation des arts, les communes ambitionnent d'intégrer les artistes-créateurs au territoire et que de cet appel à candidature résulte une production de territoire qui renforce les liens avec la population.

Les 4 communes s'associent dans le cadre d'un appel à candidature commun intitulé « *De l'écriture à la scène* ». L'objectif est de favoriser la présence d'équipe artistique sur le territoire « porte des Alpes » selon le triptyque suivant : création, Education Artistique et Culturelle (EAC), diffusion-programmation de spectacles.

« *De l'écriture à la scène* » est soutenu **par la Métropole de Lyon dans le cadre de sa politique de diffusion du spectacle vivant et d'éducation artistique.**

Cet appel à candidature s'adresse à un acteur culturel du spectacle vivant, une compagnie ou un collectif d'artistes. Le projet « *De l'écriture à la scène* » doit comporter toutes les étapes de la vie d'un spectacle : auteur, mise en scène, création de décors, création de costumes, création lumière ... Le porteur doit pouvoir en plus

du projet de création être en capacité d'organiser la diffusion du spectacle sur le territoire et d'animer des projets d'éducation artistique dans le prolongement de son travail créatif ou de ses compétences artistiques.

La rencontre avec les publics (dans un maximum de lieux et de temporalité) est au cœur du projet culturel de résidence en territoire. Si bien que les équipes artistiques doivent être impérativement engagées dans une démarche d'EAC et de création de « forme artistique » agile s'adaptant à d'autres lieux qu'une salle de spectacle traditionnelle.

**« De l'écriture à la scène » aura un ancrage dans chaque commune tout en portant sur l'ensemble du territoire. Les actions d'éducation artistique s'adapteront à chaque public priorisé par chaque commune, la diffusion du ou des spectacles intégrera l'ensemble des saisons culturelles des 4 communes.**

Autre exigence, l'appel à candidature nécessite une coordination du projet de résidence sur deux ans, portée par le candidat retenu. Il s'agit bien d'un projet ambitieux nécessitant une expérience solide et la capacité à coordonner le projet dans la durée : administration, communication, évaluation, mise en œuvre ...

[Texte de référence ministère de la culture sur les résidences en territoire](#)

## Comment se projeter ?

### Exemple de structuration pour le projet « De l'écriture à la scène » à titre d'illustration

*(ces exemples ne sont pas limitants, a contrario une grande liberté est donnée aux candidats quant aux productions et aux disciplines artistiques relatives au spectacle vivant)*

#### **Exemple 1 : Autour de la littérature jeunesse**

##### **Création :**

Rédaction d'un texte autour de l'œuvre d'un illustrateur jeunesse

Dans le prolongement, création d'un spectacle jeunesse

Création des décors et de marionnettes personnages

Création musicale / création lumière

Création de dispositifs numériques et/ou vidéo

##### **Actions EAC :**

Proposition arts plastiques de fresque sur l'esplanade de la médiathèque pour les familles

Rencontre intergénérationnelle autour de la lecture

Parcours EAC « théâtre d'objet » dans les écoles sur une dizaine de séances

Atelier d'écriture avec des adolescents des collèges

Ateliers composition musicale avec les écoles de musique ou conservatoire etc.

##### **Diffusion dans les 4 communes :**

Intégration dans la saison culturelle des théâtres, des médiathèques, des temps hors les murs de la vie culturelle des 4 communes (représentations scolaires ou tout public, déambulation)

Programmations estivales

La quantité des temps de diffusion devra s'adapter selon la forme (petite ou grande) du spectacle.

#### **Exemple 2 : Autour d'une création participative d'un spectacle musique et théâtre**

Appel à candidature pour une résidence en territoire « De l'écriture à la scène 3 » sur le territoire porte des Alpes de la Métropole de Lyon – été 2024

**Création :**

Rédaction d'un texte de théâtre  
Rédaction et composition de chansons  
Dans le prolongement, création d'un ou de plusieurs spectacles  
Création des décors et de costumes  
Création musicale / création lumière  
Création de dispositifs numériques et/ou vidéo

**Actions EAC :**

Atelier de création de costumes  
Rencontre intergénérationnelle autour **d'ateliers de théâtre**  
Master class composition de chansons dans les différentes écoles de musique et conservatoire  
Parcours EAC « théâtre d'objet » dans les écoles sur un cycle de séances  
Atelier slam avec des adolescents des collèges  
Ateliers et répétitions pour la participation des habitants etc.

**Diffusion dans les 4 communes :**

Intégration dans les saisons culturelles (théâtres, médiathèques ...) ainsi que les temps hors les murs de la vie culturelle et sociale des 4 communes (représentations scolaires ou tout public, déambulation)  
Programmation estivale  
La quantité des temps de diffusion devra s'adapter selon la forme (petite ou grande) du spectacle.

**Exemple 3 : Spectacle déambulatoire / théâtre de rue****Création :**

Rédaction et composition de musique  
Scénographie  
Dans le prolongement, création d'un ou de plusieurs spectacles  
Création de marionnettes, structures, décors et de costumes  
Création musicale / création lumière  
Création de dispositifs numériques et/ou vidéo

**Actions EAC :**

Atelier de création de costumes  
Rencontre intergénérationnelle autour **d'ateliers de fabrication de marionnettes ou de totem**  
Master class mise en espace avec les élèves des écoles de musique et conservatoire  
Ateliers mime  
Parcours EAC 25/26 « cirque » dans les écoles sur un cycle de séances avec présentation d'un spectacle scolaire  
Atelier créatif avec des adolescents du collège  
Ateliers et répétitions pour la participation des habitants  
Chantier géant et collectif etc.

**Diffusion dans les 4 communes :**

Intégration dans les saisons culturelles (théâtres, médiathèques ...) ainsi que les temps hors les murs de la vie culturelle et sociale des 4 communes (représentations scolaires ou tout public, déambulation)  
Programmation estivale  
La quantité des temps de diffusion devra s'adapter selon la forme (petite ou grande) du spectacle

## II Synthèse des objectifs prioritaires par commune

Bron	Chassieu
<p>Les enjeux :</p> <p>Le cœur de la résidence s'articule autour du festival " Mon Tout Premier Festival" qui a lieu au mois d'avril 2025 et pourra irriguer la programmation par des étapes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en amont La Nuit de la lecture (25 janvier), la Fête du Livre de Bron (14 au 16 mars).</li> <li>-les parcours scolaires qui auront lieu entre janvier et mai 2025, notamment à la bibliothèque de Terraillon (QPV).</li> </ul> <p>L'objectif est de développer l'éveil artistique et culturel dès le plus jeune âge élargi aux adultes de son environnement. Le projet de création doit partir de l'objet "livre" et se déployer en associant d'autres champs artistiques.</p> <p>Les espaces de création disponibles</p> <p>&gt; la Médiathèque Jean Prévost qui offre plusieurs espaces mis à disposition dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un auditorium de 120 places avec une loge;</li> <li>• un bureau;</li> <li>• une salle de 100 m<sup>2</sup>;</li> <li>• une Galerie d'exposition;</li> <li>• un café</li> <li>• les espaces publics dédiés aux collections.</li> </ul> <p>&gt; Crèches municipales et associatives sont des lieux qui peuvent être investis selon les étapes de création sous forme d'ateliers.</p> <p>Les publics cibles prioritaires sont les Brondillants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• enfants de 0 à 3 ans</li> <li>• adultes de leur environnement : parents, grand-parents, fratries, enseignants de Petites sections, professionnels de la petite enfance (auxiliaires puéricultrices, assistantes maternelles)</li> </ul>	<p><b>Les enjeux :</b></p> <p>La résidence doit pouvoir accompagner la requalification de l'espace culturel Pierre-Poivre qui fêtera ses 20 ans en juin 2025 (végétalisation de la cour de l'espace culturel et lutte contre la chaleur urbaine). Le Conservatoire, la Médiathèque et la ludothèque intègrent cet espace. Dans le prolongement la thématique 24/25 de la saison est « Jardin de cultures ».</p> <p>Le projet artistique doit irriguer la saison culturelle et événementielle jusqu'en décembre 2025. Les actions d'EAC doivent s'intégrer en partie dans les parcours scolaires 25/26 ou de janvier à décembre 25.</p> <p><b>Les espaces de création disponibles</b> selon planning (priorité aux vacances scolaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conservatoire de musique : studio de danse, salle Pierre Michel (présence d'un piano à queue)</li> <li>• Le Lokal (boîte noire, 50 m<sup>2</sup>)</li> <li>• Fablab de la Médiathèque</li> <li>• Scène du Karavan Théâtre selon disponibilité</li> <li>• Atelier Couture</li> </ul> <p><b>Les publics cibles prioritaires</b> sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les familles chasselandes</li> <li>• Les rencontres intergénérationnelles</li> </ul> <p>Chassieu porte administrativement le projet sur la première année.</p>

<p><b>Mions</b></p> <p><b>Les enjeux :</b></p> <p>La résidence doit pouvoir irriguer la commune hors les murs du Centre culturel qui fête ses 40 ans en 2024, le cinéma et la Médiathèque participant de ce poumon central de Mions.</p> <p>Les actions d'EAC doivent s'intégrer en partie dans les parcours scolaires du PEDT (Plan Educatif piloté par le Pôle familles).</p> <p><b>Les espaces de création disponibles</b> selon planning (priorité aux vacances scolaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre culturel (grande scène, salle de cinéma, salle de répétitions, micro-folies)</li> <li>• notamment le GR 169, qui passe par Mions et les autres communes en Métropole</li> </ul> <p><b>Les publics cibles prioritaires</b> sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• nouveaux publics, éloignés ou empêchés, jeunes 15-25 ans notamment</li> </ul> <p>Il sera tenu compte de l'expérience de résidences de création théâtrale et musicale régulièrement tenues au CCJM</p>	<p><b>Saint Priest</b></p> <p><b>Les enjeux :</b></p> <p>La ville de Saint-Priest a fait le choix du numérique pour mieux toucher la jeunesse dans le cadre de sa politique culturelle. Ainsi, désormais rénové, le théâtre municipal Théo Argence propose-t-il des spectacles utilisant comme support le numérique et ses usages. De la même manière, le Conservatoire intègre-t-il des cours de musique assistée par ordinateur (MAO). Quant à la médiathèque, sa cyber-base développe une offre en matière de création numérique et de jeux vidéo.</p> <p>Par le biais de l'écriture et de la création numérique, la résidence vise à réaffirmer la médiathèque dans son époque, en lien avec les autres équipements culturels (transversalité) et visant les jeunes publics san-priots.</p> <p><b>Les espaces de création disponibles</b> selon planning</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La médiathèque (espace numérique ou cyber-base)</li> <li>• Le Théâtre Théo Argence (petite salle et espace jouable ; grande salle selon les disponibilités)</li> <li>• Le Conservatoire de Musique et Théâtre (studio d'enregistrement)</li> <li>• Les centres sociaux (dont le centre social La Carrière)</li> </ul> <p><b>Les publics cibles prioritaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les adolescents (12 – 18 ans)</li> <li>• Les jeunes (0 – 25 ans)</li> <li>• Leurs familles</li> </ul>

En annexe se trouve 4 fiches détaillées par commune.

### III Conditions et modalités de la résidence de création artistique et des actions d'éducation artistique pour le projet « De l'écriture à la scène »

L'appel à candidature est ouvert à toutes disciplines artistiques du spectacle vivant. Une structure, un acteur du spectacle vivant, une compagnie ou un collectif d'artistes peuvent candidater.

Il est primordial :

- De correspondre aux différentes attentes, aux missions d'EAC,
- D'être en mesure d'assurer la coordination et l'administration du projet,
- D'assurer une présence artistique effective.

Le candidat retenu s'engage à :

- S'imprégner du territoire, de la politique culturelle et des ressources du territoire Porte des Alpes, qui sont décrites en annexe pour chaque commune.
- Assurer l'administration et la coordination du projet « De l'écriture à la scène » sur les 4 communes (communication, gestion du calendrier, réservation des salles, coordination du comité de pilotage et des comités techniques locaux, réalisation de documents bilans, mise en lien avec les acteurs et organisation des actions culturelles auprès d'eux)
- Créer une ou plusieurs formes artistiques rebondissant sur les enjeux du territoire (selon la forme de celle-ci)
- Présenter ce travail de création dans les différentes communes *via* chaque saison culturelle en place (24/25 ou 25/26) selon disponibilité du calendrier
- Coordonner, concevoir et animer les différents projets d'EAC en déclinant par commune les spécificités, selon les enjeux exprimés. Faire évoluer si besoin les propositions au fil de la résidence.
- Assurer les personnes et le matériel déployés par la compagnie.
- En contrepartie du soutien financier de la commune : assurer la rémunération en direct du personnel artistique et technique et prendre en charge les frais éventuels de déplacements, restauration et hébergement.
- S'assurer de l'équité de la résidence entre communes, en réfléchissant sur une à deux années.
- Adapter leurs propositions suite aux rencontres avec les acteurs locaux. Le projet culturel étant lié au territoire, il est indispensable qu'il soit en résonance et agile pour mieux s'en nourrir.
- Intégrer les logos des villes et de la Métropole du Grand Lyon concernant les actions de la résidence en territoire
- Année 1 : de janvier à décembre 2025
- Année 2 : de janvier 2026 à septembre 2026
- Pour la mise en œuvre financière de la seconde année (2026), le candidat retenu portera directement la demande de soutien auprès de la Métropole de Lyon.

Les communes de la CTM Porte des Alpes s'engagent à :

- Organiser la gouvernance de la résidence en territoire Porte des Alpes.
- Mettre à disposition (selon planning) les différents lieux de créations potentiels sur le territoire (locaux de répétition, lieux de création, auditoriums, espaces d'animations, atelier de couture, salle de cinéma, studio d'enregistrement, espaces numériques) et d'être facilitateurs
- D'intégrer le spectacle créé ou les spectacles créés dans les différentes saisons 25 et 26

- D'être facilitateur dans la mise en lien des acteurs du territoire
- Mettre à disposition des outils DIY des différentes médiathèques : imprimante 3D, découpeuse vinyle, wifi, micro-folies
- Valoriser le travail de l'artiste / de la compagnie dans ses outils de communication papier et numérique
- Mettre en place d'une convention précisant les modalités d'engagements financiers
- Enveloppe financière 2025 globale de 80 000 €

Coordination / administration / communication : 10 000 €

Création : 15 000 €

Diffusion / programmation dans les 4 communes : 30 000 €

Actions EAC : 25 000 €

- Enveloppe financière 2026

Suite au bilan et sous réserve d'une demande de subvention et d'un vote en Conseil Métropolitain, l'enveloppe serait à l'identique.



## Eligibilité

L'appel à projet s'adresse :

- À tout projet artistique nécessairement porté par une structure juridique pouvant formaliser une collaboration avec la commune porteuse du projet sous forme de convention.
- Structure détenant la licence d'entrepreneur de spectacles
- Forme déambulatoire, théâtre, musique, mime, danse, jeune public, marionnette ou tout public, etc.
- En priorité pour une création pluridisciplinaire permettant la création d'un spectacle de l'écriture du texte à la création des décors.
- En priorité à des artistes ou compagnies qui sont expérimentés en EAC et en coordination de projet
- Spécificités enfance jeunesse (0-25), médiathèque, lien social, numérique bienvenues, au regard des enjeux du territoire.

## Calendrier prévisionnel

- Candidature à envoyer avant le 13 octobre 2024 23h00
- Courant octobre 2025 : analyse des candidatures et sélection lors d'une commission extraordinaire composée des 4 communes. Organisation d'un entretien avec le jury pour les meilleures candidatures.
- Fin 2024 : mise en œuvre du premier Copil et conventionnement
- Année 1 : de janvier à décembre 2025
- Année 2 : de janvier 2026 à septembre 2026
- Pour la mise en œuvre financière de la seconde année (2026), le candidat retenu portera directement la demande de soutien auprès de la Métropole de Lyon.
- Acompte de 10 000 € à la signature de la convention, puis étalement de la bourse sur l'année

## IV. Dossier de candidature

Éléments à fournir de façon dématérialisée à [directionculture@chassieu.fr](mailto:directionculture@chassieu.fr) avant le dimanche 13 octobre 2024 23H00.

- Une note d'intention présentant l'année 1 :
  - Le ou les projet(s) artistique (s) de création,
  - Les lieux de créations sollicités.
  - Les actions de médiations ou d'EAC envisagées pour les différents publics (de façon équitable dans les 4 communes)
  - Les implications et la diffusion dans la saison culturelle de chaque commune (de façon équitable dans les 4 communes)
  - Une proposition méthodologique pour la mise en œuvre de la résidence : implication des acteurs locaux, organisation des comités de pilotage et comités techniques, plan de communication du projet
- Une proposition de planning  
*Il est entendu que la note d'intention et le planning sont amenés à évoluer et à se préciser voire se construire suite aux rencontres avec les acteurs et ressources du territoire qui se feront dans un second temps.*
- Une note méthodologique reprenant les axes de développement responsable soutenus par la Métropole de Lyon :
  - La méthode pour évaluer la mobilité des publics, la gestion des déchets et autres démarches de transition
  - L'égalité homme / femme
  - Le social : la prise en compte des publics éloignés
- Un *curriculum vitae* artistique (dont éléments administratifs : structure juridique siret code APE siège représentant légal, licence d'entrepreneur de spectacle)
- Un budget prévisionnel
- Une attestation d'assurance sera à fournir au moment de la convention de résidence

### Critères de choix à titre égal

- Pertinence du projet artistique au regard des objectifs prioritaires énoncés par les communes
- Faisabilité technique
- Prise en compte des acteurs locaux
- Diversité des publics touchés

#### **Personnes contacts pour plus de renseignements sur le territoire :**

*Nathalie Perret : directrice de la culture et réseau des médiathèques de Bron  
nathalie.perret@ville-bron.fr*

*Véronique Branchut-Gendron : directrice des affaires culturelles et du pôle médiathèque de Saint Priest  
vbranchutgendron@mairie-saint-priest.fr*

*Gilles Thorand directeur du pôle rayonnement culturel de Mions  
gthorand@mions.fr*

*Marie Besné : directrice des affaires culturelles de Chassieu  
mbesne@chassieu.fr*



ANNEXE :

## FICHES PRESENTANT LES COMMUNES



VILLE DE  
**SAINT-PRIEST** ▶

**BRON**

 Ville de  
**MIONS**

# Fiche de présentation : Commune de Bron



**Porteur du projet : Ville de Bron – Direction de la culture et du réseau des médiathèques** - Hôtel de Ville, place de Weingarten, 69 671 Bron cedex  
contact : Nathalie Perret \_ nathalie.perret@ville-bron.fr

## I. LE PAYSAGE CULTUREL BRONDILLANT

Avec près de 43 000 habitants, la Ville de Bron est un territoire très hétérogène avec des écarts sociaux importants, plus de 30 % de la population vit dans un des deux Quartier Politique de la Ville (Parilly et Terrillon). On trouve sur son territoire le Groupement Hospitalier Est et le Vinatier et des antennes universitaires comme le campus de Lyon 2 et le CFMI.

Elle accueille de nombreux équipements culturels d'agglomération tels que le Pôle en Scènes, la MJC Louis Aragon/"Jack- Jack," le cinéma les Alizés, le réseau municipal des médiathèques. Son réseau associatif est dense, seule le réseau des médiathèques est municipal. Les acteurs de Bron ont développé une tradition de coopération et de partenariats qui est rendue visible chaque trimestre, à l'occasion du Café Culture organisé par la DCRM.

Aux côtés de ces structures se sont développés des événements dont l'audience dépasse le seul cadre de la Ville, notamment, la Fête du Livre de Bron, le Festival Kavel et le festival de culture scientifique Mission [x]Possible.

**1. La Direction de la Culture et du Réseau des Médiathèques (DCRM) :** vise à construire un nouvel espace avec les habitants et à mobiliser les acteurs locaux autour de projets communs. Elle met l'accent sur la participation des habitants pour faire avec eux, et non simplement pour.

### > Les grands objectifs de son projet sont de :

- rendre accessible les œuvres et la culture contemporaine
- légitimer la personne comme acteur de contenu,
- favoriser les expériences immersives,
- partager un espace temps collectif,
- dynamiser le territoire et faire rayonner Bron,

### > gestion en régie directe :

- **4 médiathèques et leurs** collections multisupports, physiques et numériques, à des fins de loisir, de construction individuelle et d'apprentissage. Les bibliothécaires participent tous à l'accueil de groupes constitués ou à l'animation de temps forts pour tout public ;
- **Une programmation d'événements culturels** (Festival Mission [x]Possible, Fête de la musique, Mon tout premier festival, Le grand déballage...) et des animations proposées dans le réseau des médiathèques dans une démarche transversale de projet. La programmation est définie selon les orientations du projet culturel, avec une exigence de qualité, d'innovation et de renouvellement des propositions, ainsi que de cohérence globale ;
- **Les relations avec les publics** par une coordination de l'action culturelle sur le territoire, de mobilisation et d'accompagnement des publics scolaires dans le cadre de parcours annuels et ceux éloignés de la culture

institutionnelle, en s'appuyant sur les acteurs locaux. Une démarche de la médiation au quotidien qui  **vise à développer** l'autonomie et la participation des usagers à la dynamique de la médiathèque centrale.

### > Les équipements

- **La Médiathèque Jean Prévost (MJP)** a fêté ses 10 ans en février 2024.

Située en entrée de ville (2 place Cumbernauld), elle fait le lien avec le QPV de Parilly et le quartier Centre ; d'une superficie de 3000 m<sup>2</sup>, elle est l'équipement « phare » de la Ville et constitue un lieu de vie et de culture accessible à tous, gratuitement sans discrimination aucune.

Ses espaces multiples et polyvalents accueillent animations, conférences et projets divers - concerts, spectacles, expositions, rencontres.... Ils nous invitent également à évoluer dans les collections, à lire, se reposer, écouter, observer, manger, boire, se rencontrer...

- par **une collection** de plus de 50 000 documents physiques, l'identique en dématérialisé, 2 espaces publics numériques (EPN), 1 espace café presse, 45 ordinateurs accessibles au public et 235 places de consultation ;
- par **La scène**, auditorium d'une capacité de 120 places assises et situé au RDC, qui accueille des rencontres diverses : concerts, lectures, spectacles, conférences. > **Fiche techniques en annexe**

2 médiathèques de quartier complètent ce panel :

- **La bibliothèque Terrailon qui a fêté ses 10 ans en septembre 2023.** D'une superficie de 200 m<sup>2</sup>, intégrée à la Maison du Terrailon et mutualisée avec le Pôle Emploi Insertion, elle dispose de 4 000 documents en prêt; d'un EPN et d'une salle d'animation. Les bibliothécaires proposent régulièrement des accueils de groupes, des animations et des expositions en travaillant étroitement avec les acteurs de Terrailon et notamment les écoles Jean Moulin (REP) et Pierre Cot (REP +).

Ce lieu accueille également **la Bibliothèque Collectivité**, destinée au milieu scolaire du primaire et aux professionnels de l'enfance.

- **La bibliothèque Les Genêts** propose un choix de 12 500 documents en prêt ; son activité auprès des scolaires est en pause depuis la rentrée 2023 mais elle prépare sa mue qui passera par un agrandissement et une mutualisation d'espace avec le nouveau groupe scolaire en construction, GS *Badinter*.

### > Les temps forts

- Exposition **Courant d'Art** en Janv,
- **Nuit de la Lecture** en janv,
- **Mon Tout Premier Festival** en Avril,
- Exposition **Les élèves s'exposent** en Juin,
- **La Fête de la Musique** en Juin,
- **Les PicNic en Musique & les Ciné en Plein Air** en Juillet.
- **Le Grand Déballage** fin Sept,
- **Mission [X] Possible** en Nov

### > Les RDV réguliers

**Des RDV gratuits, par tranches d'âges**, accessibles à tous, sur des thématiques diverses, sont proposés sur l'ensemble du réseau et permettent d'accéder aux pratiques culturelles diverses (numérique, cinéma, musique, conte...). Un rendez-vous hebdomadaire est proposé aux 0-3 ans au sein du réseau des médiathèques.

<https://www.mediathequebron.fr>

> Les « **Café Culture** » permettent de partager tous les trimestres, avec les partenaires sociaux, culturels, socio-culturels, sanitaires, éducatifs... la photographie actuelle ou à venir, des actions culturelles pour un travail permanent en transversalité.

## 2- Les enjeux de la résidence « De l'écriture à la scène »

La **résidence d'artiste en territoire** à BRON doit s'articuler avec **MON TOUT PREMIER FESTIVAL**, destiné au Tout-Petits. Ce festival annuel, réalisé en collaboration avec le CCAS existe depuis 2011.

### > Les objectifs du festival

- Permettre une première expérience artistique aux tout-petits, dans le cadre protégé des crèches et équipements du réseau des médiathèques de Bron ;
- Favoriser la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant grâce à l'éveil artistique.
- Accompagner les adultes professionnels ou parents dans sur les compétences d'éveil artistique.
- Développer le partenariat entre les directions Petite enfance / Culture, au sein de la ville afin de répondre aux objectifs d'Education Artistique et Culturel des tout-petits (objectifs éducatifs et de qualité artistique) ;
- Faire connaître aux adultes, aux familles le réseau des médiathèques de la ville de Bron ;

### > Les objectifs de la résidence :

- Permettre à une compagnie de créer une production pluridisciplinaire/oeuvre/spectacle pour la toute petite enfance (moins de 3 ans) qui s'appuie sur le **travail d'un auteur jeunesse déjà existant ou objet même de la création.**
- Proposer une œuvre artistique dans le cadre de *Mon tout premier festival*, présenté ci-dessus, et qui réponde aux enjeux de la direction de la culture, aux objectifs du festival.
- Développer des actions de médiation auprès des enfants, des familles, des professionnelles de la petite enfance et ainsi de faire du lien autour de la parentalité, de l'éducation des enfants et des projets culturels proposés pour cette tranche d'âge.
- Diffuser le travail de création dans la programmation « classique » de la direction de la culture et réseau des médiathèques par des étapes, ateliers qui pourront toucher d'autres publics que les 0-3 ans.

### > Les conditions et modalités de la résidence

#### La ville s'engage à :

- Mettre à disposition des espaces au sein du réseau des médiathèques > La Scène, la Galerie, le Café, un bureau, et les espaces publics dédiés aux collections/ cf Annexes ;
- Valoriser le travail de l'artiste / de la compagnie dans ses outils de communication papier et numérique ;
- Mettre à disposition les contacts sur la ville pour nouer les partenariats nécessaire au bon déroulé de la résidence ; Repérer les groupes de publics cibles ;
- Coordonner les dates, lieux et publics des ateliers et représentations et travailler à un planning de rencontres... ;

# ANNEXES : lieux à disposition à la MJP

## LA SCENE



### **LA SALLE**

- salle gradinée de 120 places assises + 3 emplacements permanents pour fauteuils roulants. • fauteuils non numérotés

### **LA LOGE**

- 1 loge individuelle, équipée d'un lavabo, d'un miroir, d'un plan de travail, d'un portant, de 2 fauteuils, d'une table basse, frigo.

### **LA RÉGIE**

- régie son & lumière ouverte, située en fond de Salle
- commandes d'écran, de lumières de service.
- coffret alimentation électrique pour amplis ou bloc puissance.
- 1 fauteuil de régie.

### **DIVERS**

- vestiaire possible, sous responsabilité de l'organisateur.

### **L'ESPACE SCENIQUE**

- Plateau :
  - sur praticables , élévation 40 cm
  - accès par escalier latéral à placer à jardin ou à cour.
  - ouverture de scène de 6m , profondeur : 3 m
  - hauteur sous gril fixe : 2,80 m
- Capacité d'accueil : 16 personnes au maximum

- occultation

pas de draperie ni de rideaux , scène nue avec juponage de praticables.

- grils, perches :
- 3 perches au-dessus du plateau, CMU 150 Kg
  - 1 perche face au manteau , CMU 250 Kg
  - 1 perche de face en salle , CMU 250 Kg

- équipements scéniques mis à disposition ( sur demande préalable)
- 1 table de conférencier, chaises pliantes, 1 table basse
  - 1 pupitre de conférencier cuir noir
  - 2 pupitres musiciens

## **EQUIPEMENT SON**

*Système de sonorisation dimensionnée pour l'accueil de conférence et de formations musicales restreintes.*

- 1 Console Yamaha Numérique 01v96i
- 2 enceintes EAW LS832i, placées derrière la scène
- 1 amplificateur Crest Audio CC 2800
- 1 processeur Yamaha SP 2060
- Platine CD/DVD Yamaha
- 5 micros Shure SM 58 ( avec pinces, câbles XLR et pieds)
- 1 micro SM 57 ( avec pince, câbles XLR et pieds)
- 3 HF seinheser – SKM 835
- 1 micro électrostatiques AKG SE 300 ( avec pince, câble XLR et pied)
- 2 boites de directs BSS 133AR
- 1 liaison multipaire : 12 entrées, 4 sorties . plateau centre/ régie

( Important: nos équipements utilisent les connexions Jack, XLR, Prévoir les connexions & raccords adaptés à vos équipements (RCA/Mini Jack, adaptateurs pour ordinateurs Mac )

## **EQUIPEMENT LUMIERE**

- Bloc gradateur ADB Mikapack 30 – 12 circuits x 3kw
- 1 pupitre OXO 24 canaux à mémoires.
- 4 PC ADB c51 – 500 W
- 6 PAR – 1 KW
- 4 projecteurs à LED – 500 W
- 1 Découpe ADB Warp 800 W ( non fixée et sur demande)
- 2 pieds de projecteurs
- Petit stock de gélatines ( à préciser avec le régisseur)

## **EQUIPEMENT VIDEO**

- Entrées vidéo : sur scène ( 1VGA, 1 HDMI, RCA Audio) , en régie ( 1 HDMI)
- Sorties Vidéos : sur scène ( 1 HDMI), en régie ( 1HDMI)
- Vidéoprojecteur NEC 5000 lumens, fixé en hauteur- en régie
- Écran rétractable en fond de scène – format 16/10 – ( 270 x 179)
- 1 lecteur Blue ray / DVD – Yamaha BD A1020
- 1 Caméra Sony HD statique pour retransmission sur un écran au café

# La GALERIE



## **DESCRIPTION**

La galerie d'exposition est dédiée à l'accueil d'exposition photographique, peintures. L'espace de 78m<sup>2</sup> environ, et d'une hauteur sous plafond à 3m, permet une modularité pour l'accueil d'évènements. L'accès à la galerie d'exposition s'effectue par l'entrée principale de la Médiathèque Jean Prévost.

## **EQUIPEMENT TECHNIQUE**

Électricité : 1 entrée 220V - 16A avec 3 prises sous rails au sol.  
Projecteurs escamotables sur rails au plafond halogènes 3000K

Matériel d'exposition :

Accroche au mur par système de cimaises sur rails, tiges et crochets. Aucune accroche en perçant les murs ne pourra être effectuée. Le dispositif d'accroche derrière les tableaux ou photos devra être précisé par l'organisateur, La dimension du système d'accroche doit avoir une profondeur minimale de 1,5 cm pour permettre l'accroche aux cimaises fournies.

- 35 Cimaises avec crochets longueur 2 m

Matériel audiovisuel

- 1 plateau TV HDMI / VGA avec Ordinateur et clavier
- Petite Sonorisation mobile sur demande avec 1 pied de micro et micro filaire

## **EQUIPEMENT MOBILIER**

*La demande et l'utilisation du mobilier ou du matériel d'exposition doit être prévu en accord avec le Régisseur et un plan d'implantation sera fourni par l'organisateur. L'installation, le déplacement du matériel s'effectue par l'organisateur d'évènement et avec le gardien de la Médiathèque*

2 bancs blancs, dimensions , 80 mètres.  
2 grands pots de fleur blancs avec plantes.  
1 plateau TV HDMI / VGA avec Ordinateur et clavier  
16 Potelets de guidages du public argentés  
16 Cordons noirs pour guidage du public, mousqueton argenté (25 m linéaire environ)

# LE CAFE



## **DESCRIPTION**

Lieu d'accueil de 90m<sup>2</sup>, avec mobilier pouvant être déplacé.

Cuisine de 7m<sup>2</sup> disposant d'un réfrigérateur et d'un four micro-ondes. En cas d'utilisation de la cuisine, l'organisateur s'engage à laisser les locaux propres en quittant les lieux.

L'Accès peut être indépendant de l'entrée principale de la Médiathèque par la place Cumbernaud.

## **EQUIPEMENT MOBILIER**

La demande et l'utilisation du mobilier doit être prévu en accord avec le régisseur et un plan d'implantation sera fourni par l'organisateur. L'installation, le déplacement du mobilier s'effectue par l'organisateur de l'évènement et avec le gardien de la Médiathèque.

- 5 tabourets hauts de bar
- Chaises sur demande ( dans la limite de 30 )
- Tables pliantes sur demande ( dans la limite de 10)
- 2 fauteuils clubs

## **EQUIPEMENT TECHNIQUE**

La demande et l'utilisation du matériel technique éventuel doit être prévu en accord avec le régisseur.

- sonorisation possible pour prise de parole ( enceintes au plafond ) : 1 micro filaire ou sans fil et 1 pied de microphone.
- Petite Sonorisation mobile possible
- Ecran 40 pouces ( diagonale 100 cm) pour passage de powerpoint ( pas d'ordinateur fourni)

# Fiche de présentation : Commune de Chassieu

## I. Territoire de Chassieu et enjeux du projet « de l'écriture à la scène » pour la commune

**Référent : Ville de Chassieu – Direction des affaires culturelles**

Karavan Théâtre

Marie Besné

50, rue de la République 69680 Chassieu

### 1.1 Environnement culturel et territorial de Chassieu

Les précédentes résidences ont été incarnées par la Cie de Danse le Duck Billed Company et la cie au bord de. Elles constituent un bel exemple des attentes de la commune de Chassieu (le bilan peut être transmis sur demande).

Cette action s'inscrit dans la politique culturelle de la ville de Chassieu, qui cherche :

- À développer une politique volontariste d'actions vers les publics ne fréquentant pas les équipements culturels de la ville
- Renforcer son action d'Education Artistique et Culturelle auprès des scolaires de Chassieu.
- Valoriser et mieux articuler ses spécificités au sein de la Métropole, notamment :
  - l'enseignement de la danse au Conservatoire, des percussions
  - la présence originale d'un atelier de couture municipal qui a fêté ses 50 ans.

La ville de Chassieu est une commune de l'est lyonnais d'un peu plus de 11 000 habitants. Elle est essentiellement composée d'un habitat individuel avec une faible concentration. Elle a pour particularité d'accueillir 10 000 emplois sur son territoire avec la présence de la zone industrielle mi plaine.

La commune est riche d'équipements municipaux bien dotés qui **sont des partenaires d'accueil** de la résidence :

- Une salle de spectacle de 374 places le Karavan Théâtre : <http://karavan-theatre.fr/chassieuwpkt/>
- [Le Lokal : une petite annexe de répétition de 80 m2 \(boîte noire\) à proximité du Karavan Théâtre et accueillant plusieurs cies de théâtre amateur de la commune.](#)
- [Un atelier de couture](#)
- L'espace culturel Pierre-Poivre constitué :
  - d'une saison culturelle
  - d'une Médiathèque-ludothèque équipée d'un espace numérique, d'un vidéoprojecteur, d'une imprimante 3D et d'une découpeuse vinyle
  - d'un Conservatoire de musique et de danse comprenant 19 salles de cours dont 2 studios de danse et une salle d'audition équipée en matériel de vidéo projection (environ 600 élèves).
  - Une salle des fêtes

[www.chassieu.fr](http://www.chassieu.fr)

[Pages facebook karavan Théâtre, Médiathèque et Atelier couture à consulter.](#)

Des actions culturelles sont proposées chaque année aux 4 écoles de Chassieu (dont parcours chorale et parcours musique) et au collège Léonard de Vinci.

Les passerelles sont nombreuses entre les différentes structures culturelles. Un travail en transversalité avec la Direction de l'Éducation et de la jeunesse se construit autour de l'élaboration récente de parcours culturels et pédagogiques.

## 1.2 : les projets culturels en perspective

### Les temps forts de la saison culturelle dans laquelle le projet « de l'écriture à la scène doit s'inscrire »

En 2025 et en 2026, la direction des affaires culturelles s'engage sur une saison autour du thème « jardin de cultures ». Plusieurs temps sont d'ores et déjà planifiés et récurrents :

- Décembre en fête en décembre 24 et décembre 25
- [La nuit de la lecture](#) en 25 et 26
- Les 20 ans de l'espace culturel Pierre Poivre en juin 2025 avec une requalification des aménagements extérieurs
- La semaine de la petite enfance pendant les mois de mars
- Juin en musique
- La présentation de saison du Karavan Théâtre à la fin des mois de mai
- La grande estivale le dernier samedi des mois de juin
- La saison 25/26 du Karavan théâtre
- Parcours culturels EAC 2025 / 2026

**La requalification des extérieurs de l'espace Pierre Poivre** est un projet phare de la fin du mandat. Par une végétalisation et par l'aménagement de nouveaux espaces extérieurs pour les usagers, la ville souhaite dynamiser cet espace culturel accueillant le conservatoire, la médiathèque et la ludothèque. Le choix du projet de requalification sera fait en décembre 2024 puis les études seront menées pour la consultation des entreprises à partir de janvier 2025. Une sensibilisation des usagers est à mener en 2025 et pourquoi pas de façon artistique tout en célébrant les 20 ans de l'équipement : [fresque éphémère sur le bitume](#), [rédaction de textes sur la vie culturelle en place](#), [écriture d'un spectacle](#), [mise en scène](#), [adaptation d'un album jeunesse en spectacle](#), [prolongement en création artistique plastique ...](#)



Photo : Espace Pierre-Poivre côté Conservatoire.

## 1.3 Objectifs et enjeux prioritaire de la résidence

L'objectif de cette résidence d'artiste en territoire est de développer les actions de médiation auprès des habitants autour d'un projet de territoire et de s'intégrer dans la saison culturelle de la ville.

Elle repose donc sur la diffusion large de la production de l'artiste ET sur des actions de sensibilisation à destination des amateurs, dans l'objectif de contribuer à la constitution de nouveaux publics.

**Les 20 ans de l'espace culturel Pierre Poivre et sa requalification sont un contexte important qui doit inspirer le projet artistique. Aujourd'hui un lieu culturel comme celui-ci : que raconte-t'il ?, que permet-il ? Qui s'y rencontre et pourquoi y faire quoi ? La végétalisation de l'espace pour quel jardin culturel et quelle mise en commun ? Quelle est la place d'un lieu comme celui-ci au sein d'une communauté d'habitants ?**

#### **1.4 Groupes constitués potentiels / partenaires locaux prioritaires :**

- Usagers de l'espace culturel Pierre Poivre (Médiathèque, conservatoire, ludothèque) soit environ 3000 inscrits
- Classes de musique et de danse du Conservatoire
- Cie de théâtre amateur de Chassieu, associations culturelles et sportives
- Groupe d'enfants bénéficiant d'un accompagnement spécialisé de soutien scolaire (mercredis matins hors vacances scolaires)
- Centre de loisirs
- Collège de Chassieu
- Pôle senior
- CCAS (Centre communal d'Action sociale : résidence autonomie des Roses Trémières, pôle ressource emploi, prévention ... )
- Ephad les jardins d'Ambroise
- Espace jeune (plus de 12 ans)

## **II. Fiche technique différents espaces de création à Chassieu**

### **Espace culturel Pierre Poivre**

#### **(Médiathèque, Ludothèque, Conservatoire)**

62 rue Oreste Zénézini

69680 Chassieu

- **Studio de danse Rosella Hightower :**

45 personnes

143 mètres carrés

Miroir et rideau

Barres mobiles / barre fixe

Vestiaires

- **Studio de danse Alvin Ailey :**

20 personnes

80 mètres carrés

Miroir Barre fixe

Vestiaires

- **Salle Pierre Michel :**

90 m<sup>2</sup>

80 personnes

Piano à queue

Ensemble de percussions

Harpe

Batterie  
Contrebasse  
Système régie son et lumière  
Vidéo projection  
Scène de 20 m2

- **Fab lab de la Médiathèque :**

Brodeuse numérique, imprimante 3D, découpeuse vinyle

### Espace culturel Karavan

(Salle de spectacle, galerie d'expo, atelier couture)

50 rue de la république 69680 Chassieu

- **Lokal (allée du luminier)**

Local de répétition pouvant accueillir 19 personnes.

81 m2 - Possibilité de faire le noir

- **Karavan théâtre** [Karavan théâtre – Passion théâtre \(karavan-theatre.fr\)](http://karavan-theatre.fr)

373 fauteuils

Scène de 10 m sur 10 m

4 loges

- **Atelier couture de Chassieu :** espace de création composé de table de coupe, machines à coudre, fer à repasser,



# Fiche de présentation : Commune de Mions

## Territoire de Mions et enjeux du projet « de l'écriture à la scène » pour la commune

**Réfèrent : Ville de Mions – Direction Pôle Rayonnement culturel**

Centre culturel Jean-Moulin

Gilles Thorand

rue Fabian-Martin 69780 Mions

### 1.1 Environnement culturel et territorial de Mions

**De nombreuses résidences se sont déroulées ces dernières années au CCJM** (Collectif de l'âtre, Inko'Nito, DDCM/la vie moderne, ARFI, Lézards dorés, Leïla Huissoud, Karthala, Solau, cie Premier rôle, ensemble Odysée, quatuor Debussy, La Hors de etc.) et constituent un bel exemple des attentes de la commune de Mions, et de créations qui ont tourné en région et en francophonie.

Cette action s'inscrit dans la politique culturelle et créative de la ville de Mions, qui cherche :

- À développer une politique inclusive volontariste d'actions vers les publics jeunes, éloignés, empêchés, ne franchissant pas forcément les seuils des équipements culturels
- Renforcer son action d'Education Artistique et Culturelle auprès des scolaires
- Valoriser et mieux articuler ses spécificités au sein de la Métropole, notamment :
  - un lieu unique (salle de spectacles, salle de cinéma, médiathèque),
  - un environnement naturel propice à des actions itinérantes (ex : le GR169).
  - des actions hors les murs régulières (l'été, à la sirène d'alerte mensuelle, etc.)
  - le Handimusic via l'Ecole de musique (associative)

La ville de Mions est une commune de l'est lyonnais de près de 15.000 habitants. Elle est essentiellement composée d'un habitat individuel, avec un QPV en veille active. Les publics culturels sont constitués des miolands et de « l'arrière-pays » hors Métropole (sud-est, comcoms Pays de l'Ozon et CCEL))

**La ville de Mions** est une commune de l'est lyonnais de près de 15.000 habitants. Elle est essentiellement composée d'un habitat individuel. Parmi ses atouts inspirants, la ville de Mions, Ville active et sportive, a vu fin 2024 l'ouverture d'un skatepark au sein d'un complexe sportif.

Parmi ses poumons inclusifs et éducatifs, le collège Martin Luther-King est situé à 500 mètres du Centre culturel ; et un PEDT 2024-2026 élaboré par le Pôle Familles, prône de nouveaux parcours culturels et pédagogiques, en lien avec les partenaires du champ scolaire.

Surtout, la commune est forte d'**un lieu culturel unique et pluriel, d'accueil de la résidence : le Centre culturel Jean-Moulin, atout créatif et rayonnant**, membre du réseau « La Couronne », qui fête en 2024 ses 40 ans, et qui comprend :

- la salle de spectacle de 266 places .
- une vaste Médiathèque (dotée depuis Mars 2024 d'un Micro-Folies).
- une salle de cinéma de 90 fauteuils.

Parmi les autres points d'appui :

- [une salle polyvalente de 850 places \(Espace Convergence\).](#)
- [une école de musique associative de 250 élèves.](#)

**[Pour plus de détails et renseignements, consulter les 3 pages facebook : Centre culturel Jean-Moulin, Médiathèque Jacques-Prévert et Ciné'Mions](#)**

Plusieurs opérations municipales transverses, sont régulières et peuvent constituer des points d'appui :

- **festivités de Noël** en Décembre (dont spectacle de rue)
- **Nuit de la lecture** mi janvier (marquée pour la 6ème fois d'affilée à Mions, comme lors de la création de « Inconnu à cette adresse » joué 13 fois en tournée))
- « **FestiGones** », festival jeune public 15ème édition du 19 février au 7 mars 2025
- **semaine de la langue française et de la francophonie** en mars
- **semaine de la nature** du 19 au 23 Mai 2025
- « **Les Miaulants !** » festival itinérant de juillet à août (5ème édition cet été 2024) (spectacles décentralisés / petites formes)
- **et depuis octobre 2023 : « Mions à la Sirène ! »**, soient des impromptus artistiques courts et gratuits, tous les 1<sup>ers</sup> Mercredis du mois au retentissement de la sirène d'alerte nationale, s'appuyant sur les acteurs locaux, et sur les équipes artistiques professionnelles invitées.

## Objectifs de la résidence

L'objectif de cette résidence d'artiste(s) en territoire est de développer les actions de médiation auprès des habitants autour d'un projet de territoire, et de pleinement s'intégrer dans la saison culturelle du Centre culturel Jean-Moulin. Elle repose donc sur la diffusion large de la production de l'artiste Et sur des actions de sensibilisation à destination des amateurs, dans l'objectif de contribuer à la constitution de nouveaux publics. Avec pour cible particulière les publics jeunes (ados 15/25 ans).

[www.mions.fr](http://www.mions.fr)



# Fiche de présentation : Commune de Saint-Priest

## III. La politique culturelle de la Ville de Saint-Priest

**Référent : Ville de Saint-Priest – Direction des affaires culturelles**

Médiathèque

Véronique Branchut-Gendron

Place Ottina 69800 Saint-Priest

Plus vaste commune de la Métropole après la Ville de Lyon, Saint-Priest se déploie à l'Est lyonnais, en associant des terres agricoles et des sites industriels, le parc technologique métropolitain et le site universitaire de Porte des Alpes, des quartiers résidentiels et trois quartiers « Politique de la Ville » (QPV). Ville dynamique et plurielle, Saint-Priest compte 49 000 habitants dont près de 40% de moins de 25 ans. Pour sa jeunesse, la Ville dispose de 16 groupes scolaires, 4 collèges et 2 lycées.

Sur ce territoire, la Culture est diffusée grâce à trois équipements en régie directe (Théâtre Théo Argence, Conservatoire de Musique et de Théâtre, Médiathèque-Artothèque-Cyberbase) et un cinéma en délégation de service public, ainsi que grâce à des structures de proximité (3 Centres sociaux, une MJC, 4 Maisons de Quartier) et des associations dynamiques (44 associations culturelles dont une école de cirque, une ludothèque, trois associations patrimoniales). Créée en 2021, la Direction des affaires culturelles a pour mission d'assurer la transversalité entre ces différentes structures, pour une meilleure lisibilité de l'offre culturelle de la part des habitants.

La politique culturelle municipale vise prioritairement deux publics cibles : les jeunes et les non-publics. Pour toucher et mobiliser ces deux publics, la Ville de Saint-Priest a fait le choix de deux principaux leviers :

- la programmation culturelle (avec médiation) ;
- le numérique.

### 1.1 – La programmation culturelle

Très impliquée dans l'animation de son territoire, la Ville de Saint-Priest participe à de nombreux événements culturels locaux ou nationaux, dont :

- Les Journées Européennes du Patrimoine (septembre)
- La Fête de la Science (octobre)
- Les Nuits de la Lecture (janvier)
- La Semaine du Son de l'Unesco (janvier)
- Les Journées Européennes des Métiers d'Art (avril)
- Quai du Polar (avril)
- Lyon BD Festival (juin)
- Fête de la Musique (juin)

Outre ces événements, la Ville de Saint-Priest a créé en 2015 son propre festival de musique, *Music en Ciel*. Fédérateur et festif, ce festival gratuit se déploie sur 2 à 3 soirées dans une ambiance familiale. De 2016 à 2019, pendant la Fête de la musique, un tremplin jeunes groupes en voie de professionnalisation est organisé en parallèle, le gagnant étant programmé sur la grande scène. Après

sept éditions, le festival, rendez vous attendu des Sans-Priots, se développe et accueille chaque année entre 5 et 8000 spectateurs, avec une communication résonne sur la Métropole.

Rattachée à la Délégation des services à la population, la Culture à Saint-Priest se conjugue avec des champs d'action multiples (éducation, jeunesse, petite enfance, numérique, démocratie locale, politique de la Ville, économie...) pour mieux répondre à son objectif de transversalité. A ce titre, les équipements culturels participent régulièrement à des événements et animations portés par d'autres directions (Carrefours des associations, Foire de Saint-Priest, Fête de la Jeunesse).

Outre les événements et les temps forts, la programmation culturelle de la Ville de Saint-Priest prend de multiples formes : spectacles, visites, rencontres, ateliers, comités, etc., dans des disciplines telles que la lecture publique, le théâtre, la musique, le cirque, la danse, le chant, etc.

### **1.1 – Le numérique**

Soucieuse d'accompagner sa jeunesse, la Ville de Saint-Priest finance d'importants projets en faveur de la culture numérique, notamment auprès des publics scolaires. L'espace numérique de la Médiathèque, la Cyberbase, a ainsi participé à la mise en place de classes pilotes multimédia dans 4 des 16 groupes scolaires de la collectivité, avant un déploiement dans l'ensemble des établissements. Concernant les collégiens et les lycéens, un rapprochement avec le Centre TUMO Auvergne Rhône-Alpes de création numérique est désormais engagé. La Ville a également apporté son soutien à l'arrivée de conseillers numériques dans deux centres sociaux et créé des bourses d'initiatives Jeunesse pour des projets numériques. Au Conservatoire, la création en 2021 d'une classe de Musique assistée par ordinateur (MAO) a permis de développer la création musicale et d'aller à la rencontre des adolescents et des jeunes adultes férus de musiques actuelles et urbaines.

Concernant plus particulièrement la Cyberbase, celle-ci propose plus de 80 ateliers par an s'adressant à tous les publics et pour tous les niveaux (à partir de 6 ans, pour les individuels comme pour les scolaires des classes d'écoles primaires, de collèges et de lycées). Son offre comprend aussi bien de l'initiation à la formation bureautique que des activités de créatif numérique (photo, vidéo, etc.). Parallèlement, la Cyberbase organise régulièrement des séances à thèmes (Film Rien à cacher, e-administration, Citoyenneté et Internet, etc.) et développe depuis 2018 des ateliers « robotiques ». Référent en matière de médiation numérique sur le territoire, la Cyberbase est impliquée dans les événements culturels locaux et nationaux, dont les Biennales de la Danse et d'Art contemporain ou encore la Fête de la Science.

Investissant l'ensemble des équipements culturels de la Ville de Saint-Priest, la création numérique trouve désormais sa place dans la saison du Théâtre Théo Argence. Ainsi, après Pixel de Mourad Merzouki lors de la saison 2023-2024, sont programmés les spectacles suivants pour 2024-2025 :

- Panda's home, dès 4 ans, danse

<https://www.theatretheoargence-saint-priest.fr/spectacles/pandas-home/>

- Le Petit Prince, dès 6 ans, théâtre

<https://www.theatretheoargence-saint-priest.fr/spectacles/le-petit-prince/>

- To like or not, dès 14 ans, théâtre

<https://www.theatretheoargence-saint-priest.fr/spectacles/to-like-or-not/>

Pour en savoir plus sur la Politique culturelle de la Ville de Saint-Priest : [https://ville-saint-priest.fr/content/uploads/2023/06/dossier\\_politique\\_culturelle\\_sept2022-1.pdf](https://ville-saint-priest.fr/content/uploads/2023/06/dossier_politique_culturelle_sept2022-1.pdf)

## **IV. Le projet de rénovation de la Médiathèque**

### **2.1 – La rénovation des équipements culturels de la Ville**

La Ville de Saint-Priest a engagé ces dernières années des chantiers d'envergure afin d'offrir à ses habitants des équipements culturels de qualité, capables d'accueillir une grande variété de propositions artistiques.

Rouvert le 14 septembre 2023, le Théâtre Théo Argence a connu quatre ans de travaux pour une réhabilitation totale qui l'affirme désormais comme l'un des lieux de spectacle vivant les mieux équipés de la Métropole lyonnaise. Le Conservatoire de Musique et Théâtre a bénéficié en 2019 d'un agrandissement de ses locaux par l'acquisition d'un bâtiment voisin et d'importants travaux de préservation et de modernisation y ont été conduits les deux années suivantes. Inauguré le 15 novembre 2023, le Cinéma Le Grand Scénario a signé la renaissance de l'actuel cinéma, désormais agrandi et doté des dernières technologies en termes de son et d'image.

Avec cette même ambition, la Ville de Saint-Priest a décidé de conduire un vaste projet de réhabilitation de son pôle médiathèque qui réunit trois entités : la Médiathèque, la Cyberbase et l'Artothèque. Implanté à proximité de l'Hôtel de Ville, le bâtiment a en effet vieilli depuis son ouverture au public en 1987. Il est par ailleurs situé dans le périmètre de la rénovation urbanistique du centre ville (projet Bellevue), ce qui confirme la nécessité de sa réhabilitation. Le projet urbain NPNRU Centre-ville Bellevue est rentré en phase opérationnelle depuis 2020, pour une durée de près de 10 ans, avec le relogement des occupants concernés par la restructuration d'immeubles et la démolition de certains bâtiments. Comme ailleurs, les projets de rénovation urbaine ont des incidences sur la vie des résidents des quartiers, pas forcément préparés au changement.

### **2.2 – Une offre à adapter aux nouveaux usages**

Outre le bâtiment, l'offre de services de la Médiathèque doit s'adapter aux nouveaux usages, en cohérence avec la sociologie de la population san-priote et en lien avec les nouvelles pratiques professionnelles. Le numérique doit y trouver sa place, à la fois pour réduire la fracture existant chez les habitants, et notamment chez les jeunes, mais également pour ouvrir la voie à d'autres formes et pratiques artistiques et créatives.

Actuellement, la Médiathèque se déploie sur plus de 2500 m<sup>2</sup> (4 niveaux) et s'adresse à tous les publics. L'équipement réunit à la fois une Médiathèque, dotée de secteurs jeunesse (0-14 ans), adultes, musique et cinéma, qui offre à la fois des documents, des ressources numériques et des animations ; une Artothèque, riche de 1200 multiples et de 400 livres d'artistes ; une Cyberbase ou espace de médiation numérique, dont l'offre s'élargit progressivement pour répondre aux nouveaux usages.

## V. Les enjeux de la résidence « De l'écriture à la scène »

La résidence "De l'écriture à la scène" répondra à 4 enjeux majeurs pour la Ville de Saint-Priest et pour la Direction des affaires culturelles en particulier.

### 3.1 - Identification par les jeunes de la Médiathèque comme lieu numérique

La Médiathèque dispose d'une offre numérique qui reste à adapter pour mieux répondre aux usages et aux attentes de la jeunesse. Ses ressources numériques en ligne, qui permettent aux jeunes un accompagnement dans leur vie scolaire mais aussi extra-scolaire, doivent être mieux identifiées. De la même manière, les propositions de la Cyberbase à l'attention de ce jeune public gagneraient-elles à être plus visibles pour être plus fréquentées (notamment les ateliers d'aide aux devoirs comme la mise en page d'exposés).

Si l'offre numérique de la Médiathèque s'est enrichie en matière de numérique, notamment avec l'entrée des jeux vidéo en octobre 2023, elle doit désormais poursuivre son développement de manière exploratoire pour définir les usages de la Médiathèque de demain.

### 3.2 - Préfiguration de la future Médiathèque

Le chantier de rénovation de la Médiathèque est à ce jour prévu de 2026 à 2030. La Médiathèque qui ouvrira en 2030 devra intégrer le numérique dans les usages qu'elle proposera. La période qui court d'aujourd'hui jusqu'à 2030 offre l'opportunité de tester des formes, des outils, des programmations qui ont valeur de tests pour mieux définir l'offre numérique de la Médiathèque de demain. La résidence artistique constitue l'opportunité de mettre en œuvre des propositions qui pourront se développer par la suite dans la future Médiathèque.

### 3.3 – Gestion de projet en favorisant la transversalité

Au sein même de la Médiathèque, les différents secteurs doivent encore apprendre à coopérer et à travailler en transversalité.

La thématique de la résidence "De l'écriture à la scène" offre l'opportunité d'instaurer la transversalité comme mode opératoire. Ainsi, un tel thème fait la part belle à tous les secteurs : jeunesse, adulte, musique et cinéma, Cyberbase et Artothèque.

La thématique permet par ailleurs d'associer les autres équipements culturels (Théâtre Théo Argence et Conservatoire Musique et Théâtre) ainsi que des partenaires (Centre social La Charnière, qui développe une programmation numérique). Si certains événements organisés par la Ville de Saint-Priest ont déjà retenu cette configuration (notamment la semaine du Son de l'Unesco, qui associe la Médiathèque, le Théâtre Théo Argence et le Conservatoire pendant une semaine), cette approche transversale reste encore à développer entre les équipements culturels du territoire.

Enfin, des instances ou services municipaux peuvent également contribuer, entre autres le CCAS ou le Conseil municipal des Jeunes, forces de propositions pour les publics cibles que sont les adolescents, les jeunes et leurs familles.

### 3.4 – Animation du territoire

La Médiathèque propose une programmation essentiellement dans ses murs, qui bénéficie aux publics qui l'ont déjà identifiée comme lieu ressources accessible.

La résidence vise à animer le territoire hors des murs de la Médiathèque, avec pour objectif d'y faire venir les publics cibles.

Cette animation, compte tenu de l'enjeu 3.3, doit s'imaginer avec les partenaires. Ainsi, la Fête de la Jeunesse, organisée par la Direction de la jeunesse depuis 2024 en mai, constitue-telle une opportunité de toucher les jeunes de la Ville de Saint-Priest.